

DELIBERATION N°2023-24_110
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 27 juin 2024

17.e. Unités d'Enseignements Libres 2024-2025 – Abrogations

La délibération étant présentée pour DECISION.

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 40 | Refus de vote : 0 |
| Membres en exercice : 39 | Abstention(s) : 0 |
| Quorum : 20 | |
| | Suffrages exprimés : 23 |
| Membres présents : 14 | |
| Membres représentés : 9 | Pour : 23 |
| Total : 23 | Contre : 0 |

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les abrogations des unités d'enseignements libres pour l'année universitaire 2024-2025.

Besançon, le 3 juillet 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
- Abrogations UEL

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

| | |
|--|---|
| Intitulé de l'UEL | Communication Scientifique et Fake news |
| Responsable de l'UEL | John Dudley |
| Email du responsable de l'UEL <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i> | john.dudley@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC) | L3-M1-M2 (tous domaines) |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 10 étudiants maximum |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - éduquer à l'esprit critique scientifique - prendre conscience du problème des fake news - apprendre à traiter un sujet d'actualité avec rigueur scientifique - apprendre les méthodes de communication scientifiques |
| Prérequis | Aucun |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | 2^e semestre |
| Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante | La Fabrikà, campus de la Bouloie, Besançon |
| Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau | 4 séances de 2 heures de 17 h à 19h (dates précises données lors de l'inscription). |
| Descriptif du contenu | <p>Le responsable de l'UEL est chargé de mission Communication Scientifique à l'UFC, et le cours s'appuiera sur les compétences du Service Sciences, Arts et Culture.</p> <p>Séance 1 : Présentation de l'UEL et de son objectif final. Présentation du contexte général de communication scientifique.</p> <p>Séance 2 : Présentation de la problématique et des bons gestes à adopter pour différencier vraies et fausses informations scientifiques. Les étudiants choisissent le sujet qu'ils souhaitent traiter.</p> <p>Séance 3 : Communication et Médiation. Exemples de communication et vulgarisation, et rencontres avec des médiateurs.</p> <p>Séance 4 : Ecriture d'un texte vulgarisé avec accompagnement.</p> |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|----|----|----|------------------------|
| 6 | | 8 | | 14 |

| Déroulement / Organisation | |
|---|--|
| <p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</p> | <p>Evaluation du texte préparé. Elle prendra en compte à la fois la rigueur scientifique, le sérieux, l'accessibilité, la pertinence et la créativité.</p> |
| <p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>Attribution de 3 crédits ECTS et d'un bonus de 0,2 point sur la moyenne du semestre lorsque l'UE est validée.</p> |

| | |
|--|---|
| Intitulé de l'UEL | Natation Belfort |
| Responsable de l'UEL | Georges Didier |
| Email responsable de l'UEL | didier.georges@univ-fcomte.fr |
| Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC)</i> | Tout public STGI/IUT Nord Franche Comté |
| Accès - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i> | Effectif max : 8 |
| Prérequis | Être capable de nager 100m en continu et en nage ventrale |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | 1 ^{er} et 2 nd semestre |
| Lieu où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i> | Belfort/piscine Pannoux |
| Horaires de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i> | Jeudi, de 12 à 13H30 |
| Descriptif du contenu | <ol style="list-style-type: none"> 1- Etre capable d'augmenter progressivement la distance nagée au cours du semestre. 2- Apprendre et/ou perfectionner une nouvelle nage |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|----|----|----|------------------------|
| | | | 15 | 15 |

| | |
|--|--|
| Déroulement / Organisation | |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i> | Être capable de nager un 200m deux nages en continu (aucun chrono demandé) |
| Modalités de validation - <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de</i> | 0,10 point si 10 séances validées 0,20 point si le 200m est réalisé |

l'année.

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

| | |
|--|---|
| Intitulé de l'UEL | Activités Physiques de Pleine Nature |
| Responsable de l'UEL | Delattre Nicolas |
| Email responsable de l'UEL | nicolas.delattre@univ-fcomte.fr |
| Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC)</i> | Etudiants de l'Université de Franche-Comté. Nb : Hors bonification pour les doctorants et les étudiants à l'UFR SANTE (sauf étudiants en pharmacie de l'UFR SANTE). |
| Accès - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i> | 8 étudiant.e.s, inscription auprès du responsable UEL |
| Prérequis | Bonnes dispositions physiques (cardio-pulmonaire, musculaire) |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | Semestre 1 et semestre 2 |
| Lieu où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i> | Besançon, Campus Sports. |
| Horaires de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i> | Jeudi 14h-17h. Horaires variables selon la destination. |
| Descriptif du contenu | Activités de pleine nature estivales (course orientation, trail, biathlon, VTT, marche nordique, Via F et escalade) et hivernales (raquettes, ski). Chaque activité est pratiquée au moins deux fois afin de mettre en place une découverte approfondie des activités. Une sensibilité importante est apportée sur l'aspect environnemental. Seront abordés les principes fondamentaux de chaque activité quant aux aspects biomécaniques, énergétiques, techniques, sécurité et organisationnels (gestion du matériel) |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|---|-----------|-----------|------------|-------------------------------|
| | | | 30h | |

| | |
|--|---|
| Déroulement / Organisation | Le créneau 14h-17h sera retenu pour les activités ayant sur le campus. Il pourra être élargi si déplacement prévu dans le département (12h-17h) voire déplacer le Samedi (9h-18h). |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i> | L'évaluation portera sur 2 domaines : <ul style="list-style-type: none"> - Les compétences motrices (habiletés et capacités) et comportementales (motivation et altruisme) de l'étudiant dans l'activité - Les connaissances évaluées à travers un compte rendu synthétique sur l'ensemble des activités abordées |

Modalités de validation –

*Rappel des principes généraux :
L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

0 : absences répétées, non rendu du compte rendu

0,1 : implication et compétences limitées, qualité du compte rendu

0,2 : assiduité et implication régulières, compte rendu complet et abouti.

| | |
|---|---|
| Intitulé de l'UEL | CQP Educateur Tennis |
| Responsable de l'UEL | Vincent Peseux |
| Email responsable de l'UEL | vincent.peseux@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC) | Toute Licence UFC |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 24 places Une participation financière sera demandée pour couvrir les frais d'utilisation des installations sportives. Son montant reste à définir. |
| Prérequis | - licence FFT obligatoire. - niveau 30/2 requis. - obtention dans l'année civile du PSC1 |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | Semestre 1 et 2 (Bonus sur Semestre 2 uniquement) |
| Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante | Ligue de Tennis de Bourgogne-Franche-Comté 13 Rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon |
| Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau | Stages de formation en week-ends + lors des vacances scolaires + stage en club |
| Descriptif du contenu | Pédagogie sur de niveau initiation Animation de séance d'initiation de tennis Montage de projets |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|----|----|-----|------------------------|
| 60 | | | 140 | 200 |

| | |
|---|---|
| Déroulement / Organisation | <p>Alternance d'apport théorique et d'expérience pratique en situation. Conduire des séances collectives d'initiation au tennis jusqu'au premier niveau de compétition (classement 40) Participer à l'organisation et à la mise en œuvre des animations proposées dans le cadre du programme d'initiation Participer au fonctionnement du projet d'enseignement de la structure</p> |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient. | <p>1) Rapport de stage en club 2) EPREUVE N°1 : épreuve pédagogique Cette épreuve correspond au cœur de métier de l'Educateur Tennis Elle se déroule en fin de formation. Elle est évaluée par 2 experts désignés par le jury régional qui lui transmettent leur avis.</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la préparation de la séance <p>Rédaction et présentation orale (15 minutes maximum) de la fiche de préparation d'une séance pour un groupe de 4 à 6 élèves que le candidat a observé antérieurement.</p> <p>Le candidat définit l'objectif de sa séance en fonction de son observation et de la chronologie fédérale de l'apprentissage. Il remet la fiche avant l'entretien.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conduite de la séance <p>Conduite d'une séance d'initiation de 45 minutes pour le groupe d'élèves observé. La séance correspond à la fiche de préparation présentée plus haut.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan de la séance <p>Préparation et présentation orale du bilan de la séance (15 minutes maximum de préparation suivies d'un entretien de 15 minutes maximum).</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPREUVE N°2 : entretien portant sur le stage pratique à partir d'un rapport <p>Cette épreuve correspond à la logique de l'alternance et a pour but de mettre en évidence les compétences mises en œuvre lors du stage pratique en structure (15 heures).</p> <p>Elle se déroule à l'issue de ce stage. Elle comprend la rédaction et la présentation orale du rapport de stage.</p> <p>Le candidat rédige un rapport du stage pratique incluant la présentation de la structure et le bilan de son activité pendant le stage (missions assurées, compétences développées, difficultés rencontrées).</p> <p>Il remet le document au tuteur et au responsable de la structure 15 jours au plus tard avant un entretien de 30 minutes maximum avec ces 2 personnes.</p> |
| <p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>Rapport de stage et examen final en situation.</p> <p>Appréciation finale :</p> <p>Insuffisant : 0 Passable : 0,05 Assez bien : 0,1 Bien : 0,15 Très bien : 0,18 Excellent : 0,2</p> |

| | |
|--|---|
| Intitulé de l'UEL | Création numérique |
| Responsable de l'UEL | Emile CARRY |
| Email du responsable de l'UEL <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i> | sciences-arts-culture@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC) | L1-L2-L3-M1-M2 |
| Accès | 15 étudiants |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Développer la méthode et la créativité des étudiants autour de projets numériques - Faire découvrir des expérimentations numériques - Réunir et faire dialoguer des étudiants de différentes disciplines autour de projets individuels et collectifs. |
| Prérequis | aucun |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | 1 ^{er} semestre : D'octobre à décembre 2022 |
| Lieu où se déroule l'UEL | Besançon, campus de la Bouloie |
| Horaires de l'UEL | le lundi de 18h30 à 20h30 |
| Descriptif du contenu | <ul style="list-style-type: none"> - Initiation basique à la programmation - Découverte d'outils numériques dans un processus de création - Découverte de l'art numérique - Réalisation d'un (ou plusieurs) poster(s) ou d'un (ou plusieurs) petit(s) objet(s) littéraire(s). - Restitution sous forme d'exposition ou autres. |

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|---|--|-------------|-----------|-------------------------------|
| 4h-8h | | 20 h | | 24h-28h |
| Déroulement / Organisation | <p>L'enjeu de l'atelier sera d'investir les possibilités du numérique dans la création non comme un simple réservoir d'outil, mais comme partie prenante du processus créatif : l'aléatoire et l'interactivité seront les moteurs de nos créations.</p> <p>Nous apprendrons à générer des images et des textes à partir d'instructions simples interprétées par un ordinateur.</p> <p>Nous ne ferons pas de gros programmes, mais nous apprendrons les bases de la programmation et nous chercherons à créer avec le peu que nous aurons acquis.</p> | | | |

| | |
|---|---|
| | <p>Puis nous réaliserons des impressions à partir de nos programmes à l'aide d'un plotter (« machine à dessiner » contrôlée par un ordinateur).</p> <p>Nous réaliserons ainsi de petites éditions collectives de nos créations (posters, cartes postales, livrets). Il n'est pas nécessaire de connaître quoi que ce soit en programmation.</p> <p>Encadrement : Léo Duquesne, artiste, intervenant à l'Institut Supérieur des Arts Appliqués de Strasbourg et dans divers ateliers à Besançon et Strasbourg notamment.</p> <p>Des logiciels libres seront utilisés.</p> |
| <p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> - Assiduité et participation aux différents temps de rencontre - Réalisation des différents travaux personnels et collectifs |
| <p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>Attribution de 3 crédits ECTS et d'un bonus de 0,2 point sur la moyenne du semestre lorsque l'UE est validée.</p> |

| | |
|---|---|
| Intitulé de l'UEL | HIIT |
| Responsable de l'UEL | Virginie METGE |
| Email responsable de l'UEL | virginie.metge@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC) | Etudiants |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 15 |
| Prérequis | aucun |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | S1 & S2 |
| Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante | Gymnase de l'INSPE - BESANCON |
| Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau | lundi de 18h à 19H |
| Descriptif du contenu | Améliorer sa condition physique et comprendre cette méthode d'entraînement à haute intensité. |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|----|----|-----|------------------------|
| | | | 12h | |

| | |
|---|---|
| Déroulement / Organisation | Venir à l'heure prévue pour débiter l'entraînement en suivant les explications et consignes |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient. | CC : Faire une affiche mettant en avant les bienfaits du HIIT dispensé à campus sports. |
| Modalités de validation - | 0,1 : suivre le cours assidûment et participer à la mise en place du |

*Rappel des principes généraux :
L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

**matériel. Être capable de proposer des étirements de fin de séance.
0,2 : Faire une affiche mettant en avant les bienfaits du HIIT dispensé à campus sports.**

| | |
|---|--|
| Intitulé de l'UEL | Natation Niveau 1 |
| Responsable de l'UEL | Sandrine Fadda-Sauvageot |
| Email responsable de l'UEL | sandrine.fadda-sauvageot@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC) | Etudiants |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 2 |
| Prérequis | Savoir nager 50m |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | S1 & S2 |
| Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante | Piscine Mallarmé Besançon |
| Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau | Lundi de 12H-14H |
| Descriptif du contenu | Apprentissage et Perfectionnement dans au moins 3 nages |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP 15H | Total heures étudiants |
|---|-----------|-----------|-------------------|-------------------------------|
| | | | | |

| | |
|---|--|
| Déroulement / Organisation | Venir à l'heure prévue pour débiter l'entraînement en suivant les explications et consignes |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient. | CC : nager une distance entre 50 et 100m chronométrée départ plongé Faire une analyse de leur prestation. |

Modalités de validation –

*Rappel des principes généraux :
L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

0,1 : 50m chronométré suivi d'une analyse et assiduité aux cours

0,2 : 100m chronométré suivi d'une analyse et assiduité aux cours

| | |
|---|--|
| Intitulé de l'UEL | Natation Niveau 2 |
| Responsable de l'UEL | Sandrine Fadda-Sauvageot |
| Email responsable de l'UEL | sandrine.fadda-sauvageot@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC) | Etudiants |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 8 |
| Prérequis | Nager les 4 nages |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | S1 & S2 |
| Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante | Piscine Mallarmé Besançon |
| Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau | Lundi ou/et jeudi de 12H-14H |
| Descriptif du contenu | Perfectionnement et entraînement dans les 4 nages |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP 15H | Total heures étudiants |
|---|-----------|-----------|-------------------|-------------------------------|
| | | | | |

| | |
|---|--|
| Déroulement / Organisation | Venir à l'heure prévue pour débiter l'entraînement en suivant les explications et consignes |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient. | CC : effectuer un 200 4 N ou un 200NL chronométré Faire une analyse de leur prestation. |

Modalités de validation –

*Rappel des principes généraux :
L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

0,1 : 200NL chronométré suivi d'une analyse et assiduité aux cours
0,2 : 200 4N chronométré suivi d'une analyse et assiduité aux cours

Fiche Unité d'enseignement libre (UEL)

Randonnée moyenne montagne

| | |
|--|--|
| Mention | Ensemble des formations de l'UFC |
| Parcours | Tous |
| Semestre | <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 1 <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 2 |
| Responsable de l'UE libre Coordonnées responsable | Claude VARLET (UFC / UFR STAPS) claude.varlet@univ-fcomte.fr |
| Mode d'enseignement | <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel |

Nombre d'heures étudiant

| Total heures de travail personnel | CM / et/ou Journées d'étude/colloques (liste) | TD | TP | Total heures étudiants |
|-----------------------------------|---|----------|-----------|------------------------|
| 4 | | 3 | 18 | 25 |

Description de l'unité d'enseignement libre

| | |
|---|---|
| Public visé | Toutes composantes de l'UFC |
| Accès | Réglementé en fonction des spécificités des activités. Effectif max : 8 |
| Lieux de l'enseignement | Sites naturels : massifs du jura et Chablais (Français et Suisse) |
| Déroulement | Samedi en journée et un WE (rando - bivouac) |
| Contenu | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des règles de sécurité propres à la discipline : gérer et diriger un groupe - Formation théorique et pratique : cartographie / orientation. - Classification / réglementation des randonnées : connaissance du milieu moyenne montagne : Randonnée tout temps, orientation, parcours en terrain varié (parcours d'aisance), Bivouac. - A pied, à raquettes ou en ski de rando. - Renforcement musculaire et préparation physique générale |
| Prérequis | Expérience de la randonnée en moyenne montagne, ou pratique du trail, VTT. |
| Objectifs visés | <p>Faire preuve d'autonomie et de prise de décision en milieu naturel isolé de moyenne montagne.</p> <p>Développer la notion d'engagement : oser s'engager / savoir renoncer</p> <p>Acquérir les fondamentaux en sécurité moyenne montagne</p> <p>Parfaire sa connaissance du milieu spécifique Grande randonnée et du milieu naturel</p> <p>Etre capable de Gérer un groupe</p> |
| Compétences à acquérir en termes de connaissances | <p><u>Compétences méthodologiques, culturelles, sociales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Etre capable de se mettre dans une logique de projet personnel (et/ou collectif) et de faire évoluer ce projet : concevoir et préparer un itinéraire. -Etre capable d'appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme un élément de construction personnelle -Etre capable de se situer dans une démarche de découverte et d'appropriation culturelle des activités liées aux activités de randonnée (pédestre, raquettes, ski...) - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p><u>Compétences spécifiques :</u></p> <p>connaissance du milieu moyenne montagne pour évoluer en sécurité</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Connaissances spécifiques à l'encadrement d'un groupe</p> <p>Connaissance des bases de la physiologie de l'effort</p> <p>Histoire et contexte socio-économique</p> |
| Organisation | <p>1 unité sport = 1 cours complet. 2 unités sport= ½ journée. 3 unités sport =1 journée</p> <p>Le nombre des unités sport est fonction des activités. 10 unités sport pour valider.</p> <p>La Validation des pré requis par enseignant conditionne l'inscription définitive (en scolarité de l'UPFR des sports)</p> |
| Evaluation | <p>Contrôle continu en cours d'activité</p> <p>Contrôle terminal : Préparation d'une randonnée et soutenance d'un dossier</p> |
| <p>Validation</p> <p><i>Rappel des principes généraux :</i></p> <p><i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0,1 : Investissement dans la pratique. - 0,2 : prise de responsabilité (décisions) dans l'activité et moyenne à la soutenance du dossier |

| | |
|---|---|
| Intitulé de l'UEL | Ski nordique Niveau 1 |
| Responsable de l'UEL | (en attente nouveau responsable) |
| Email responsable de l'UEL | (en attente nouveau responsable) |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC) | Etudiant.e.s , inscription auprès du responsable UEL : S Fadda |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 8 |
| Pré-requis | Bonne condition physique |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | S2 |
| Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante | Déplacement sur les sites nordiques (hauterive la fresse ; préponcet, les fourgs) |
| Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau | Sortie le samedi de 10h à 16h dès que possible |
| Descriptif du contenu | <p>Objectif :</p> <p>Améliorer sa condition physique, son bien-être ; S'engager dans une pratique de plein air en toute sécurité. Apprendre à skier en skating et en alternatif (principes fondamentaux de l'activité). Initiation au biathlon.</p> |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|---|-----------|-----------|------------|-------------------------------|
| | | | 12h | |

| | |
|---|--|
| Déroulement / Organisation | Le créneau de 10h à 16h le samedi est retenu pour l'activité. Rendez-vous à 9h devant salle de musculation et retour pour 17h. |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient. | <p>L'étudiant.e sera évalué.e sur ses compétences motrices et comportementales dans l'activité.</p> <p>Un dossier de 2 pages rendant compte des connaissances acquises sera demandé.</p> |

| | |
|---|--|
| | |
| <p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>0 : absences répétées, non rendu du compte rendu 0,1 : implication et compétences limitées, qualité du compte rendu 0,2 : assiduité et implication régulières, compte rendu complet et abouti.</p> |

Fiche Unité d'enseignement libre (UEL) TENNIS DE TABLE

| | |
|----------------------------|--|
| Mention | Ensemble des formations de l'UFC |
| Parcours | Tous |
| Semestre | <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 1 <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 2 |
| Responsable de l'UE libre | Bruno GIRARD (UFC / UFR STAPS) |
| Email responsable de l'UEL | bruno.girard@univ-fcomte.fr |
| Mode d'enseignement | <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel |

Nombre d'heures étudiant

| Total heures de travail personnel | CM / et/ou Journées d'étude/colloques (liste) | TD | TP | Total heures étudiants |
|-----------------------------------|---|----|----|------------------------|
| 4 | | 4 | 16 | 24 |

Description de l'unité d'enseignement libre

| | |
|---|--|
| Public visé (sauf SUP FC) | Toutes composantes de l'UFC |
| Accès | EXCLUSIVEMENT auprès de l'enseignant lors des 1ers cours à la rentrée du semestre Effectif : 16 maximum |
| Lieux de l'enseignement | Petite halle - BESANCON |
| Déroulement | Mercredi de 18h30 à 20h00 |
| Contenu | Les fondamentaux techniques, stratégiques et physiques du badminton en simple |
| Prérequis | Aucun |
| Objectifs visés | Progresser techniquement, stratégiquement et physiquement Intégrer et mettre en œuvre les principes d'efficacité en situation de duel |
| Compétences à acquérir en termes de connaissances | Compétences méthodologiques, culturelles, sociales : - Etre capable d'appréhender la confrontation et ses enjeux (victoire et défaite) comme un élément de construction personnelle - Analyser son jeu et celui de son adversaire pour choisir un projet tactique adapté au rapport de force - Entrer dans une démarche de progression personnelle en cherchant à comprendre les principes d'efficacité de l'activité |
| Organisation | 1 unité sport = 1 cours complet ou 1 nuit Le nombre des unités sport est fonction des activités. 10 unités sport pour valider. |
| Evaluation | Contrôle continu pour la pratique Dossier d'analyse de la pratique de haut niveau Animation d'une séquence d'apprentissage |

Validation

Rappel des principes généraux :

L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre

Validation définie à partir du volume horaire obligatoire

- 0,1 : Niveau 4 des compétences attendues du lycée
- 0,2 : Niveau 5 des compétences attendues du lycée

| | |
|---|--|
| Intitulé de l'UCL | Vélocampus - Atelier |
| Responsable de l'UCL | Claude Varlet / Thibault Moulin / Sébastien Paris |
| Email du responsable de l'UCL | sebastien@velocampus-besancon.org |
| Public visé | Toute personne inscrite dans un diplôme national |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | 8 étudiant.e.s maximum. Disponibilité nécessaire un mardi soir sur deux. Modalité de sélection (si plus de 8 inscriptions) : Bref entretien de motivation sur la volonté de découvrir et d'approfondir le monde associatif en lien avec les alternatives à la mobilité, la mécanique et le réemploi. |
| Objectifs | Cette UE Libre vise à alimenter la culture associative des étudiants, à développer leurs compétences organisationnelles et relationnelles tout en leur apportant une base de réflexion sur la place du vélo dans la société et des compétences dans l'entretien et la réparation de vélos. Faire vivre et dynamiser l'atelier d'autoréparation de la Bouloie. Compétences développées : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil de public ➤ Communication web et téléphonique ➤ Relationnel et pédagogie ➤ Organisation personnelle ➤ Planification et coordination d'équipe ➤ Mécanique cycle et entretien d'un vélo |
| Prérequis | - |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UCL | Semestre 1 Semestre 2 |
| Lieu où se déroule l'UCL | Atelier Vélocampus Bouloie 7 rue Pierre Laplace, Bâtiment Gaffiot Besançon |
| Horaires de l'UCL | Un mardi sur deux de 18h à 21h Un jeudi soir 18h-21h (événement) Un mercredi de 17h à 19h (évaluation) |
| Descriptif du contenu | 2 heures de présentation de l'UCL, de Vélocampus et de l'atelier. A partir du mardi suivant, les étudiant.e.s devront organiser l'ouverture hebdomadaire de l'atelier de la Bouloie le mardi de 18h à 21h. Ils fonctionneront en deux groupes de 4, chaque groupe devant gérer une permanence sur deux : <ul style="list-style-type: none"> - être présent pour préparer l'atelier, accueillir les adhérents et les guider - les accompagner dans leur réparation - encaisser les adhésions et ventes de pièces et de vélos, |

- ranger l'atelier.
- Les étudiant.e.s seront accompagné.e.s par un.e salarié.e de Vélocampus sur les deux premiers créneaux (Semestre 1 : 9 et 16 octobre ; Semestre 2 : 5 et 12 février) qui tiendront lieu de formation à la tenue de l'atelier et à la pédagogie d'atelier.
- Les étudiant.e.s pourront proposer des animations ponctuelles destinées à dynamiser l'atelier et le faire connaître des autres étudiants.
- 3h de formation mécanique seront proposées sur un créneau à définir avec les étudiant.e.s.

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|-------------------|--|---|------------------------|
| | 2h (présentation) | 3h (formation atelier) 2h (évaluation discussion) | 12h (tenue atelier) 3h (participation événement) 3h (formation mécanique) | 25h |

Déroulement / Organisation
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances –
indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.

Participation active à l'évaluation discussion : l'étudiant devra préparer une réflexion sur une thématique clef de l'activité de Vélocampus (ex : pourquoi recycler des vélos, pourquoi faciliter l'acquisition d'un vélo aux étudiants...) à présenter en 10min et discuter avec le groupe lors de l'évaluation. Cette discussion est commune aux deux UE Libre Vélocampus (atelier et événementiel).

Modalités de validation –

Rappel des principes généraux :
L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

Critères :

- L'atelier est ouvert chaque semaine hors vacances scolaires
- Tenue de 4 permanences d'atelier
- Participation active à l'évaluation discussion

Total**Points**

- 5 points
- 10 points
- 5 points
- **20 points = 0,2 points bonus**

| | |
|---|---|
| Intitulé de l'UEL | Vélocampus - Événement |
| Responsable de l'UEL | Claude Varlet/ Thibault Moulin/ Sébastien Paris |
| Email du responsable de l'UEL | sebastien@velocampus-besancon.org |
| Public visé - | Toute personne inscrite dans un diplôme national |
| Accès - | 6 étudiant.e.s maximum. Disponibilité nécessaire un mercredi soir sur deux. Modalité de sélection (si plus de 6 inscriptions) : Bref entretien de motivation sur la volonté de découvrir et d'approfondir le monde associatif en lien avec l'évènementiel et les alternatives à la mobilité. |
| Objectifs | Cette UE Libre vise à alimenter la culture associative des étudiants, à développer leurs compétences organisationnelles et relationnelles tout en leur apportant une base de réflexion sur la place du vélo dans la société et des compétences dans l'organisation événementielle et la mobilisation de parties prenantes. Organisation d'un évènement Vélocampus sur le campus de la Bouloie, choix libre ayant un lien avec la mobilité douce (exemple : vélorution, concert, projection d'un documentaire). Compétences développées : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication web et téléphonique ➤ Gestion de projet ➤ Recherche de partenariat ➤ Organisation personnelle ➤ Planification et coordination d'équipe |
| Prérequis | - |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | Semestre 1 Semestre 2 |
| Lieu où se déroule l'UEL | Atelier Vélocampus Bouloie 7 rue Pierre Laplace, Bâtiment Gaffiot Besançon |
| Horaires de l'UEL | Les mercredis soirs de 17h à 19h Un jeudi soir pour l'évènement (18h – 22h) |
| Descriptif du contenu | 2 heures de présentation de l'UEL, de Vélocampus et de l'atelier. 2 réunions (2h) guidées : brainstorming et stratégie 3 réunions (2h) de suivi d'avancement 5h de travail personnel ou en groupe autonome 4h de tenue d'évènement 3h de disponibilité pour l'atelier 1h d'évaluation-discussion |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|----|----|----|------------------------|
|----------------------------------|----|----|----|------------------------|

| | | | | |
|--|-------------------|----------------------------|---|-----|
| | 2h (présentation) | 1h (évaluation discussion) | 4h (réunions guidées) 6h (réunion de suivi) 5h (travail perso ou en groupe) 4h (tenue événement) 3h (participation atelier) | 25h |
|--|-------------------|----------------------------|---|-----|

| Déroutement / Organisation | |
|---|--|
| <p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p> | <p>Participation active à l'évaluation discussion : l'étudiant devra préparer une réflexion sur une thématique clef de l'activité de Vélocampus (ex : pourquoi recycler des vélos, pourquoi faciliter l'acquisition d'un vélo aux étudiants...) à présenter en 10min et discuter avec le groupe lors de l'évaluation. Cette discussion est commune aux deux UE Libre Vélocampus (atelier et événementiel).</p> |
| <p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux :</i></p> <p><i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'événement a lieu et au moins 30 personnes ont participé à l'événement - 5 points - Les animations prévues ont effectivement lieu - 5 points - Présence à toutes les réunions - 5 points - Participation active à l'évaluation discussion - 5 points <p>Total - 20 points = 0,2 points bonus</p> |

| | |
|---|---|
| Intitulé de l'UEL | Vision par ordinateur en deux dimensions |
| Responsable de l'UEL | Soukalo DEMBELE |
| Email responsable de l'UEL | soukalo.dembele@univ-fcomte.fr |
| Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP-FC) | Tout public |
| Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc. | Aucune sélection |
| Prérequis | Optique géométrique et physique, Programmation Python |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL | Semestre d'automne |
| Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante | UFR ST à Besançon |
| Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau | Mercredi de 8h à 11h |
| Descriptif du contenu | L'UE Vision 2D vise à initier les étudiants à la vision par ordinateur en deux dimensions. Elle aborde la formation des images numériques avec les imageries optique et électronique (imagerie conventionnelle monochrome et couleur, microscopie optique, microscopie électronique à balayage), leurs descriptions, leurs traitements (morphologie, rehaussement, filtrage, ...), leurs segmentations et leurs analyses. Elle illustre ces concepts avec la solution open-source OpenCV en Python sur des applications de contrôle qualité et d'autofocus. |

Dont :

| Nb d'heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|----------------------------------|------|----|----|------------------------|
| | 10.5 | 6 | 12 | 28.5 |

| | |
|-----------------------------------|--|
| Déroulement / Organisation | |
|-----------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| <p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p> | <p>Session unique: 100% CC 40% Travaux Pratiques + 60% Devoir Surveiller</p> |
| <p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux :</i></p> <p><i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p> | <p>0.2 points bonus 3 ECTS Travaux pratiques obligatoires</p> |